



Burundi

- Capitale: Bujumbura
- Population: 9.863.117 habitants
- Taux de mortalité infantile (enfants de moins de 5 ans): 168/1.000
- Nombre de personnes vivant dans la pauvreté: 81,3% de la population (2006) vit avec moins de \$ 1,25 par jour.
- Nombre de médecins pour 10.000 habitants: 0,3 (en Belgique: 42,3)

#### Principaux problèmes en matière de soins de santé:

Le paludisme est la principale cause de mort au Burundi, mais le VIH / SIDA est également fréquent. Une approche épidémiologique fait totalement défaut au Burundi. Il y a peu de services de soins de santé de base, ils disposent d'une mauvaise infrastructure et ceux qui existent ne fonctionnent pas bien. Il y a aussi une grave pénurie de personnel qualifié. En général, il y a trop peu de moyens pour les soins de santé.



# Les mutuelles autour de la table pour un plan national de santé

En Afrique centrale, au Burundi, l'un des pays les plus pauvres du monde, les pouvoirs publics et les mutuelles travaillent main dans la main à un plan national de santé. C'est d'ailleurs nécessaire et urgent, comme le prouve l'histoire de Charlotte: « Quand j'ai eu des complications lors de ma première grossesse, il n'y avait pas de médecins dans les environs, et encore moins de moyens de transport pour me conduire à l'hôpital distant de 30 km. Mon mari a néanmoins essayé de m'y amener, à l'arrière de son vélo. Malheureusement, c'était trop tard. »

Pour le premier enfant de Charlotte, l'aide est arrivée trop tard ; mais elle-même a heureusement survécu. Nous l'avons rencontrée à l'entrée du centre de santé dans Buhoro, une petite localité de la province de Gitega au centre du Burundi. Avec elle, nous nous joignons aux longues files d'attente. « Après ma fausse-couche, j'ai été malade pendant plusieurs jours: j'avais une forte fièvre. Je ne pouvais d'ailleurs payer ni le médecin, ni les médicaments. »

Après environ 13 ans de guerre civile entre les Hutus et les Tutsis, de 1993 à 2006, presque tous les services, structures et institutions au Burundi devaient être reconstruits. Outre les plus de 300.000 morts, deux fois plus de gens avaient fui les conflits et le tissu économique et social du pays était totalement détruit: l'emploi et les revenus s'étaient effondrés (le revenu annuel moyen d'un Burundais était tombé de 161 euros en 1990 à 89 euros à peine en 2007), la structure des soins de santé était quasiment anéantie. En 2004, environ 99% de la population vivait en dessous du seuil d'extrême pauvreté de 1 euro par jour ! Du fait des dépenses militaires colossales pendant la guerre civile, le système existant de sécurité sociale et de remboursement des soins de santé au Burundi s'était totalement effondré, les centres de santé avaient massivement fermé leurs portes à cause du manque de moyens et de médicaments, et la pénurie de personnel de santé s'était encore aggravée: là où, en 1993, il y avait en moyenne un médecin pour 18.000 habitants, il n'y en avait, en 2002, plus que 1 pour 34.000 habitants.



Après avoir perdu son enfant lors de son premier accouchement, Charlotte a décidé de s'affilier à la mutualité de santé.



## La mutuelle comme bouée de secours

Pour trouver une réponse à cette situation insoutenable, des mouvements sociaux et des diocèses ont commencé à offrir des services à travers tout le Burundi pour combler cette lacune, comme la **MSAG, la Mutuelle de Santé de l'Archidiocèse de Gitega**, au centre du Burundi.

Charlotte s'est aussi entre-temps affiliée à la mutuelle. « Mon premier contact avec la mutuelle a eu lieu juste après ma première grossesse. Au marché, comme la plupart des femmes burundaises, je rencontre toujours mes amies pour prendre les dernières nouvelles. J'étais à nouveau enceinte, espérant que tout irait mieux cette fois-ci. C'est là, en vendant des tomates et des carottes, que mon amie Constance m'a demandé comment je me portais et si je venais à la réunion de la paroisse où des gens allaient venir pour donner des explications sur la mutuelle. Je ne comprenais pas vraiment ce que c'était, mais j'en ai parlé le soir à mon mari et nous y sommes allés ensemble. »

Être membre de la mutuelle signifie avoir accès aux soins de santé de base, comme les consultations au centre de santé ou l'accès aux médicaments essentiels. La cotisation annuelle à la mutuelle s'élève à environ 10.000 francs burundais pour toute la famille, ce qui équivaut à

environ 5,50€. En échange, la MSAG paye 60% des coûts des soins médicaux, et pour les femmes et les enfants de moins de 5 ans, elle couvre même 100% de ces coûts.

## Tous assurés contre la maladie?

Afin d'élargir leurs activités et de devenir un véritable acteur dans le secteur de la santé, différentes mutuelles au Burundi ont uni leurs forces et se sont organisées au sein de la **Plateforme nationale de concertation des acteurs des mutuelles de santé au Burundi**. Par le biais de cette plateforme, les mutuelles veulent être impliquées et soutenues par les pouvoirs publics dans la mise sur pied d'un système national de santé. Les mutuelles parlent à présent d'une seule voix et, avec les pouvoirs publics, elles veulent développer un système de soins de santé qui soit accessible à tous et une assurance-maladie à laquelle tous les Burundais puissent s'affilier.

Ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui. L'assurance-maladie actuelle couvre uniquement le personnel de l'administration et les employés du secteur privé, avec comme conséquence que plus de 85% de la population en est exclu. C'est de cette partie de la population que les mutuelles s'occupent. Et pour également leur donner accès aux soins de santé, il est extrêmement important que les mutuelles soient présentes autour de la table pour élaborer un plan national de santé.

La **MSAG, la Mutuelle de Santé de l'Archidiocèse de Gitega** est une organisation de l'ODAG, Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega. La MSAG est un partenaire de Solidarité Mondiale et la Mutualité chrétienne. Dans la région de Gitega, la MSAG coordonne 16 mutuelles locales qui comptent ensemble quelque 25.000 bénéficiaires. La MSAG veille à ce que ses membres aient accès aux soins de santé: elle organise des consultations, fournit des médicaments dans ses centres de santé et dispose d'un petit laboratoire où des recherches supplémentaires peuvent être effectuées. Pour l'accueil et les soins pendant la grossesse et l'accouchement, les membres peuvent s'adresser directement à la mutuelle.